

BIBLIOTHÈQUE

Depuis début septembre, les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 18h

Rappel : gratuité pour les jeunes jusqu'à 18 ans.
L'heure du conte : **mercredi 22 octobre à 10h30** (entrée libre)

Exposition sur le roman policier **du 3 novembre au 5 décembre** avec une soirée "Petite histoire du polar" présentée par Thierry Coquais le **vendredi 14 novembre à 20h** - salle de conférences - Entrée libre.

Séance dédicace d'un auteur savoyard, Roger Moiroud pour son dernier livre "Meurtre à la Une" le **21 novembre de 16 à 18h**

Mercredi 17 décembre après-midi : Contes de Noël en musique avec la participation des élèves de l'École de Musique
Salle de conférences. Entrée libre.

LÉGION D'HONNEUR

Djillali MAZOUNI, Ancien Combattant du 13^{ème} BCA, a été fait Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, promotion 2014, avec 13 ans dans les tirailleurs algériens et 10 ans au 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins de Chambéry.



Nous le félicitons !

GRANDE CAUSE NATIONALE 2014

« l'engagement associatif »

Pour marquer la grande cause 2014 la Commune de Barby organise le **vendredi 21 novembre 2014 à 18h30** Salle de Conférence, une réunion ouverte à tous sur le thème « Bénévoles, comment susciter les vocations ? » Cette soirée sera animée par Philippe LAFAY, Directeur du Pôle Soutien Associations (PSA).

DÉFIBRILLATEURS

Une information sur l'utilisation des défibrillateurs aura lieu le **samedi 29 novembre 2014 à 9h30** salle de Conférences. Cette rencontre est ouverte à tous et permettra de prendre connaissance du fonctionnement des défibrillateurs et des gestes de premier secours. Cela peut sauver des vies...

Pour rappel 3 défibrillateurs sont installés sur la Commune (gymnase - salle des fêtes - pharmacie). Un 4^{ème} le sera bientôt à la nouvelle entrée de la Montferrière.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014. Elle permet l'inscription des personnes nouvellement installées sur la Commune, ainsi que les rectifications affectant les changements d'adresse, l'état civil et les erreurs matérielles relatives aux personnes déjà inscrites.

INFO : en 2015 auront lieu les élections cantonales et régionales.

TÉLÉTHON 2014 (BARBYTHON)

Les **samedi 6 et dimanche 7 décembre** se déroulera la septième édition du Téléthon à BARBY.

Un week-end festif et solidaire où chacun pourra exprimer sa générosité en participant aux nombreuses animations mises en place. Au programme le samedi : vente de bûche géante dès 10h, relais marche / course / rollers / fauteuil de 12h à 19h, course des enfants etc.; le soir, à la salle des fêtes, sera organisé un repas musical avec la participation des Chabert & Co, Rhythm'Blues (sur réservation). Le dimanche matin aura lieu la course chronométrée 10 km avec buffet à l'arrivée et lâcher de ballons.

La vente de repas traiteur est également reconduite. L'équipe des organisateurs et bénévoles espère cette année encore faire de ce week-end une belle réussite sportive et humaine grâce au concours et à la mobilisation de tous, particuliers et associations.

Alors, rendez-vous en décembre !

Informations sur le site barbython.fr ou contacter : Marie MONACI 06 31 19 28 88
Roland PARAVY 06 03 42 15 98
Chantal MAURETTO 06 82 44 64 13

Catherine CHAPPUIS, Maire et les Membres du Conseil Municipal invitent les nouveaux Barbysiens (arrivés en 2013/2014) à une rencontre de bienvenue le jeudi 6 novembre à 18h30 en mairie - salle des mariages.

AGENDA

→ OCTOBRE

Lundi 6 : réunion 1^{er} bilan des rythmes scolaires à 19h en mairie

Vendredi 10 : 16h-19h promotion du vélo à assistance électrique sur la place de la mairie organisée par la vélostation de Chambéry métropole

Samedi 11 : inauguration de la remise en valeur des sculptures RAMEL à 10h30 parking de la salle des fêtes

Lundi 13 : Conseil Municipal à 19h

Vendredi 17 : fête de la soupe organisée par les « Petits Mickeys » à partir de 17h au centre commercial

Mercredi 22 : l'heure du conte à 10h30 à la bibliothèque

→ NOVEMBRE

Jedi 6 : pot d'accueil des nouveaux Barbysiens à 18h30

Mardi 11 : Cérémonie du 11 novembre à 10h30 au Monument aux Morts

Vendredi 14 : vernissage de l'exposition « perspective » à 18h en mairie

Lundi 17 : Conseil Municipal à 19h

Vendredi 21 : à 18h30 réunion sur l'engagement associatif « comment susciter les vocations ? »

Samedi 22 : matinée vente de diots polente organisée par le Val de Leysse Handball sur la place de la Mairie

Vendredi 28 et samedi 29 : collecte organisée par la Banque Alimentaire

Samedi 29 : 9h30 à la salle de Conférences information sur l'utilisation des défibrillateurs

→ DÉCEMBRE

Samedi 6 et dimanche 7 : TÉLÉTHON 2014

Vendredi 12 : marché de Noël organisé par le Trésor des Écoles à partir de 17h sur la place de la Mairie

Lundi 15 : Conseil Municipal à 19h

Mercredi 17 : Après-midi conte de Noël à la salle de Conférences organisée par la Bibliothèque

Inauguration de la remise en valeur des sculptures Ramel avenue Paul Chevallier et au cimetière le samedi 11 octobre à 10h30 (rdv parking salle des fêtes). Tous les habitants de Barby sont chaleureusement invités.

INFOS AUTOMOBILISTES

Pour le respect de tous,

- Merci de ne pas stationner sur les trottoirs ou devant les conteneurs de déchets.
- Merci de limiter votre vitesse aux abords des passages piétons et autres espaces partagés.
- Merci de respecter les priorités à droite, y compris aux sorties de lotissements. Sauf indication particulière c'est la règle par défaut du code de la route.

Rappel : Le parking souterrain du centre commercial est gratuit. Il est ouvert de 7h30 à 22h30 tous les jours.

Zone 30 km/h : C'est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et les circulations routières en abaissant la vitesse maximale autorisée des véhicules à 30 km. Ceci doit aider au développement de la marche et du vélo en favorisant la cohabitation avec les véhicules motorisés. Les zones 30 km/h sont plus sécurisantes pour les modes de déplacement doux. Un véhicule met 13 mètres pour s'arrêter à 30 km alors qu'il met 28 mètres à 50 km. Dans les prochaines semaines, la zone 30 km/h

existante (devant la Mairie et l'école maternelle) va être élargie au centre bourg de la Commune. Cela permettra une meilleure lisibilité et un partage de l'espace public plus respectueux de tous les usagers.



BARBY



OCTOBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

SOMMAIRE

Page 2.

La rentrée scolaire 2014-2015

SICSAL - Centre de loisirs

Page 3.

infos travaux

Famille à énergie positive

La Montferrière

Infos diverses

Page 4.

Agenda

Infos diverses,

Infos automobilistes

L'événement majeur de cette rentrée est incontestablement la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans nos deux écoles.

Il n'est pas besoin d'être chronobiologiste pour admettre que c'est le matin que les enfants sont les plus réceptifs aux enseignements. La 5^{ème} demi-journée matinale représente donc une véritable chance supplémentaire pour nos petits écoliers de réussir dans leurs apprentissages scolaires et orientations futures. 25 % de temps scolaire hebdomadaire de qualité supplémentaire c'est aussi, autrement dit, sur les 8 années de la petite section jusqu'au CM2, 2 années entières de matinées de scolarité de plus ! Ce n'est évidemment pas à négliger.

Ce renforcement du temps scolaire en matinée se fait à la faveur d'une diminution de celui de l'après-midi car l'objectif est aussi d'alléger les journées de classe. En finissant le temps scolaire une heure plus tôt les familles ont le choix de récupérer leurs enfants plus tôt ou de les inscrire aux TAP (temps d'activités périscolaires) mis en place par la Commune. Des activités sportives aux activités culturelles

en passant par le « multi-activités » c'est un panel riche qui est proposé pour permettre aux enfants d'autres découvertes enrichissantes.

A noter l'excellente concertation, dont je me félicite, de tous les partenaires, enseignants, parents d'élèves, agents des écoles et élus, pour parvenir à cette nouvelle organisation du temps scolaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

La rentrée c'est aussi la reprise des activités associatives nombreuses sur notre Commune (liste disponible en mairie) ou la poursuite des travaux pour améliorer le cadre de vie. Au nombre de ceux-ci, par exemple, ceux qui concernent l'extrémité de la rue des Cigales jusqu'à son croisement avec la rue du Village. L'objectif est de boucler, en accessibilité et en sécurité, la promenade tout autour du Clos Besson; quelques semaines de perturbations pour un meilleur confort pour tous les promeneurs ensuite.

En cette fin d'été vos élus travaillent toujours aussi aux grandes réflexions d'aménagement et d'urbanisme préalables au Barby de demain.

La déclinaison de notre document d'urbanisme et de nos engagements de campagne passe par la poursuite du projet du Grand Clos, le devenir du Palais des Hironnelles, le réaménagement du centre bourg, le suivi du développement de projets privés...

Très bonne reprise à tous.

Les sculptures de Robert Ramel





ÉCOLE MATERNELLE

107 élèves dans l'école cette année avec la fermeture de la cinquième classe.

Directrice : Madame Anne FRANCISSON

- 27 élèves de petite section dans la classe de Monsieur Denis OLIVERES et Madame Sandrine LUCIEN
- 27 élèves dont 6 de petite section et 21 de moyenne section dans la classe de Mesdames Anne FRANCISSON et Sandrine LUCIEN
- 27 élèves dont 8 de moyenne section et 19 de grande section dans la classe de Madame Aline ZECCHINI
- 26 élèves dont 8 de moyenne section et 18 de grande section dans la classe de Mesdames France BATISTELLA et Violette CAO.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

150 élèves dans l'école cette année avec la création d'une nouvelle classe.

Directrice : Madame Céline LODIEU qui remplace à ce poste Jean-Philippe CARRON (que nous remercions pour le travail accompli au service des enfants).

- 6 élèves de CLS dans la classe de Monsieur Stéphane LHERMEY
- 21 élèves de CP dans la classe de Madame LETOUZET
- 20 élèves de CP dans la classe de Madame LODIEU et Madame CAO
- 23 élèves de CE1 dans la classe de Madame CHARLAIX
- 27 élèves de CE2 dans la classe de Madame MILLET
- 26 élèves dont 5 CE2 et 21 CM1 dans la classe de Madame DUTRUEL
- 27 élèves dont 5 CM1 et 22 CM2 dans la classe de Mesdames MALLEVILLE et MOUREAUX.

RASED

Psychologue scolaire : Madame ANDRE
Maître E : Monsieur GODINO

COLLÈGE JEAN MERMOZ

Avec quelque 500 élèves et 70 membres de personnels divers, les effectifs sont stables, voire en légère progression. Les élèves se répartissent en 5 classes de 6^{ème}, 4 de 5^{ème}, 5 de 4^{ème} et 5 de 3^{ème} auxquelles s'ajoutent la classe ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) et le Bus École. Tous les postes sont pourvus mais la présence de professeurs partageant leur service entre 2 établissements parfois éloignés et de professeurs stagiaires a compliqué l'organisation des emplois du temps. Nous déplorons toujours que certaines salles ne soient pas encore équipées de connexion Internet. Cependant la volonté de tous est de permettre au plus grand nombre de jeunes de réussir dans une ambiance sereine favorisant l'épanouissement personnel, les nombreux projets de sorties pédagogiques, voyages linguistiques et autres actions culturelles témoignent du dynamisme de l'établissement, confirmé par l'excellent taux de réussite de 95,4 % au Diplôme National du Brevet (85,2 % à l'échelon national). Souhaitons à tous la meilleure année scolaire possible.

RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La réflexion sur ce changement a été engagée voici un an avec les élus concernés (Agnès Simon, Christophe Pierretton et Didier Fantin), le personnel communal (sous la direction de Florence Bert), les enseignants et les parents délégués.



Roller et art papier en périscolaire

Les enfants de maternelle et d'élémentaire ont dorénavant classe le mercredi matin et terminent à 15h30.

La Commune propose de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et vendredis, 15 activités périscolaires différentes en **élémentaire** (jeudi garderie).

- **Activités sportives** : Football, handball, tennis de table, modern jazz, Zumba / aérobic, yoga, tai-chi-chuan, rollers
- **Activités culturelles** : astronomie, arts papier, cinéma, théâtre, activités autour du livre, ateliers découverte environnement et artistiques
- **Multi activités** avec des animateurs du Syndicat intercommunal.

À l'école maternelle, les enfants sont pris en charge par les ATSEM et le personnel de garderie dans leur école.

Actuellement, environ **75 %** des enfants sont inscrits au moins 1 fois par semaine.

Au-delà de quelques petits ajustements, les activités périscolaires ont très bien démarré, les enfants découvrent des domaines non connus pour eux. Un nouveau planning d'activités pour la période de Toussaint à Noël est déjà prêt.

Une réunion avec les parents d'élèves pour faire un premier bilan est prévue le **lundi 6 octobre à 19 heures salle des mariages**.



La rentrée au collège.

SICAL – CENTRE DE LOISIRS

Les vacances sont finies et la rentrée des classes a eu lieu avec de nombreux changements cette année. Le centre de loisirs de Barby « Les Mouettes » situé impasse des Moutards accueille également tous les mercredis midi et après-midi les enfants des communes de la Thuille, Puygras et Curienne. Depuis le 3 septembre, il accueille les enfants à partir de 3 ans déjà scolarisés.

Une nouvelle équipe a été recrutée spécialement pour les mercredis, Sylvie, Julie, Alisson et Claire qui proposeront toute l'année des activités diverses et variées aux enfants. Renseignements et inscriptions auprès de Claire Malard directement au centre ou au 0479713155 les mardis, mercredis de 17h à 18h30 et les jeudis de 16h à 18h30.



L'équipe des animatrices du SICAL

LA VIE À BARBY

INFOS TRAVAUX



Le court de tennis rénové.

TRAVAUX TERMINÉS

Tennis : Un court a été nouvellement refait en résine, ce qui porte de 3 à 4 le nombre de courts disponibles avec ce type de surface de jeu.

École maternelle : la rénovation des menuiseries extérieures (décapage, ponçage et lasure) a été

réalisée durant l'été ainsi que quelques travaux intérieurs de rafraîchissement des murs.

TRAVAUX À VENIR

Allée du Rossignol : les travaux de requalification ont démarré fin septembre.

Un courrier d'information sera distribué aux riverains du chantier.

Réfection de voiries : le marché de réfection de voiries comportant un lot voirie et un lot accessibilité a démarré mi-septembre sur l'ensemble de la Commune.

Rénovation accueil Mairie : le hall de la Mairie sera réaménagé afin d'assurer un meilleur accueil du public et améliorer le confort de travail du personnel.

Aménagement des jardins ouvriers de Barby : des travaux seront lancés à l'automne sur les jardins, notamment la rénovation de la toiture du bâtiment.

Éclairage public : la Commune a lancé un marché à bon de commande pour retenir une entreprise chargée de remplacer les 300 points lumineux en ballon fluoescents, dont la législation issue du Grenelle de l'Environnement prévoit la suppression d'ici 2015.

FAMILLE À ÉNERGIE POSITIVE

Budget énergie : comment réduire sa facture ? Envie d'être coaché pour réaliser des économies d'énergie à la maison ? Optez pour le défi Familles à énergie positive !

L'hiver reviendra, les frais de chauffage aussi... Depuis 6 ans, l'ASDER, qui est aussi l'Espace INFO ÉNERGIE du département, anime l'opération « Familles à Énergie Positive ». Un défi en équipe de plusieurs familles, qui consiste, entre le 1er décembre et le 30 avril, à réduire d'au moins 8 % vos consommations d'énergie par rapport à l'hiver dernier. Le pari n'exige aucun investissement financier. Il vous suffira d'adopter au quotidien les bons réflexes recensés dans le guide « les 100 éco-gestes » de l'ASDER : éteindre

les appareils en veille dans le salon, nettoyer régulièrement votre réfrigérateur, adapter la température selon les pièces de vie, etc. Pour vous y aider, les conseillers de l'ASDER vous accompagnent tout au long du défi et proposent une formation aux capitaines d'équipe. Les plus de 1500 participants savoyards des précédentes éditions ont en moyenne économisé 15 % sur leur facture d'énergie, soit une économie de l'ordre de 240 €. Pourquoi pas vous ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre. Plus d'informations :

- Sur le Net : <http://savoie.familles-a-energie-positive.fr>
- Contact ASDER 0479858850 - faep@asder.asso.fr

LA MONFÉRINE

Depuis cet été, la Monférine dispose d'une vaste salle de restaurant agrandie, entièrement rénovée et modernisée du sol au plafond. L'établissement dispose également de deux autres salles confortables dévolues aux activités et propices au développement d'une vie sociale et aux échanges conviviaux. L'arrivée d'une nouvelle animatrice le 1^{er} septembre permet à l'établissement de proposer de nombreuses activités, dans un cadre fonctionnel et confortable. Les travaux se poursuivent actuellement à l'extérieur du bâtiment (surélévation de l'entrée ouest pour permettre la liaison ancien bâtiment-extension). Ils continueront cet automne à l'intérieur afin de rénover complètement l'immeuble actuel.

INFOS DIVERSES

LE MILLESIME



Les trois bâtiments du Milleime rue des Vignes ont été livrés cet été (51 logements). Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Barbysiens.

FOUILLES PRÉVENTIVES ARCHÉOLOGIQUES

Elles ont été réalisées au printemps 2014 au Grand Clos et n'ont donné lieu à aucune découverte archéologique. Il n'y aura donc pas de fouilles complémentaires.

SORTIES CINÉMA SENIORS

Les séances de cinéma seniors reprennent pour la saison 2014 / 2015.

Les séances débuteront à 16h au cinéma Le Challenger à Challes les Eaux, passage du car à 15h20 à l'arrêt Monférine (la mairie prend en charge le transport).

Jeudi 9 octobre 2014 : « Tu veux ou tu veux pas » de Tonie Marshall avec Sophie Marceau, Patrick Bruel, Sylvie Vartan, André Wilms, Jean-Pierre Marielle, François Morel et Philippe Lellouche.

Cette séance est spéciale puisque le film ne sortira en salle au Challenger qu'à compter du 22/10. VENEZ NOMBREUX !

jeudi 13 novembre 2014 : « SAMBA » avec Omar Sy **jeudi 11 décembre 2014** - **jeudi 15 janvier 2015** - **jeudi 5 février 2015** - **jeudi 12 mars 2015** - **jeudi 9 avril 2015**.

Renseignements et inscriptions en mairie.

CONCOURS PHOTOS « PERSPECTIVE »

La Mairie de Barby organise un concours photos dont le thème cette année est « Perspective ».

Vous pouvez participer en déposant ou en envoyant un maximum de 3 photos, jusqu'au 15 octobre. (Format 20 x 30 ou 21 x 29,7 sans marge ni support).

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 14 novembre à 18h à la mairie. Les photos seront exposées jusqu'au 28 février 2015.

Vous pourrez voter pour vos photos préférées du 14 novembre au 15 janvier 2015 (un seul vote par personne).

Les gagnants seront récompensés le vendredi 30 janvier à 18h par des lots des commerçants de la Commune.

Le règlement complet est disponible sur le site ou en mairie.

Une exposition photos sur les « Fleurs sauvages » prêtée par Bernard Moreaux, est accrochée en salle des mariages jusqu'au 7 novembre.

PÉRIODE D'OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA CHASSE : DU 14 SEPTEMBRE 2014 AU 11 JANVIER 2015

Jours de chasse : mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Les jours de chasse sont définis par arrêté préfectoral, qui établit également le Plan de Chasse ; c'est un outil de maîtrise de l'équilibre Faune-Flore fixant notamment le nombre d'animaux pouvant être tués pour l'année. Certains gibiers peuvent en effet proliférer et causer d'importants dégâts aux cultures.

CIMETIÈRE - COLUMBARIUM

La Commune de Barby envisage de réaliser une nouvelle tranche de jardinières pouvant contenir 2, 3 ou 4 urnes. Pour adapter cette réalisation aux besoins de la population, les personnes intéressées par l'achat d'une jardinière sont invitées à se faire connaître au plus tôt auprès des services de la mairie.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les personnes résidant sur la Commune nées en 1939 ou antérieurement, non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se faire connaître en mairie pour bénéficier du colis ou du repas annuel offert par la municipalité aux aînés.

La liste de la minorité « Ensemble pour Barby » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Barby flash.